

TOUTE L'ÉQUIPE DE GMM
VOUS SOUHAITE UNE
BELLE SAISON
2017

VUES DE CHANTIER • TÉLÉSIÈGE DU CHAPUT À LA TOUSSUIRE (73)

L'ANTICIPATION, UN ÉTAT D'ESPRIT

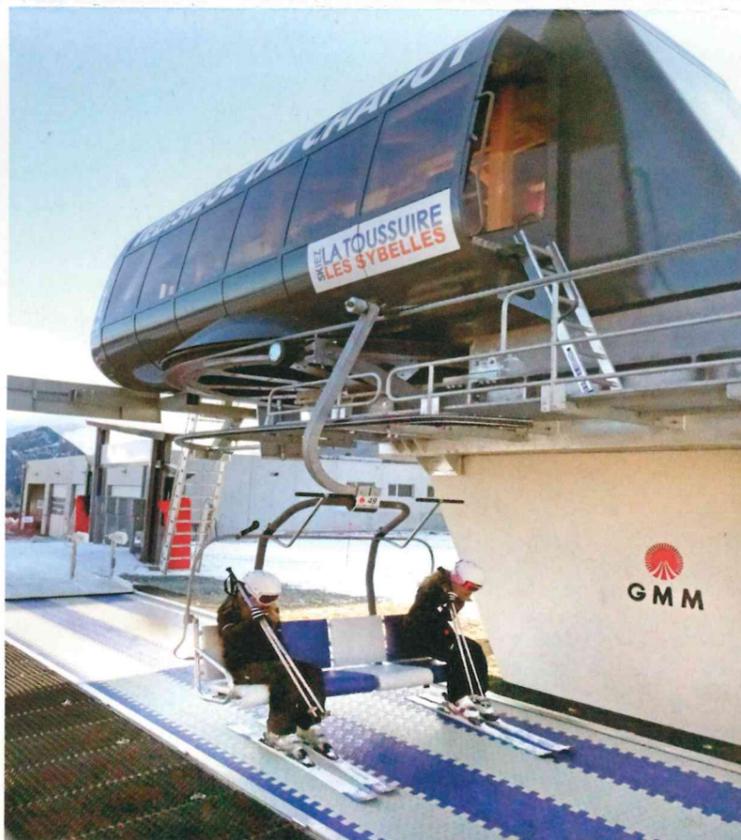
Les investissements se poursuivent à la Toussuire qui, toujours satisfaite de sa longue collaboration avec GMM et des derniers aménagements sur le secteur des Bottières en 2013, s'attache cette année à améliorer le secteur de Chaput / Marolay.

La décision concernant le nouveau télésiège du Chaput a fait l'objet d'une commande de la SOREMET auprès de GMM en octobre 2015. Cette anticipation a permis non seulement une livraison en octobre 2016 mais également l'intégration sans difficulté dans le planning de contraintes environnementales comme la suspension provisoire du chantier pendant quelques semaines cet été afin de respecter la protection d'une espèce rare de papillon. Autre avantage, non négligeable en termes d'impact visuel sur l'environnement : la réduction du nombre de pylônes qui passe de 20 à 10 sur la nouvelle installation.

Après démontage de deux anciens téléskis GMM (TK du Chaput et TK du Marolay), le nouveau télésiège a été construit afin d'assurer la liaison entre le télésiège des Ravières et le secteur des Bottières.

Il dispose d'une gare 7+ avec tapis d'embarquement bicolore (assorti aux assises bleues et blanches !) pour faciliter l'embarquement par tous les skieurs, et de 128 véhicules pour une longueur de plus de 1 km.

Ce nouveau télésiège devrait redynamiser ce secteur – parfois un peu oublié – de la station qui bénéficie en outre, au sommet, d'un superbe panorama sur la chaîne de Belledonne.



Laurent Deleglise, Directeur Général de la SOREMET.

NOUS ÉTABLISSONS UN VÉRITABLE ÉCHANGE AVEC NOS PRESTATAIRES

« Nous sommes dans une logique d'anticipation depuis très longtemps, confirme Laurent Deleglise, Directeur Général de la SOREMET. Cela permet aux intervenants, mais également au personnel de travailler en sécurité, dans un planning qui n'est pas contraint et de faire face à d'éventuels aléas, climatiques ou autres. Le chantier s'est d'ailleurs déroulé comme prévu dans le planning, aussi bien au niveau du foncier que de la gestion environnementale et de la partie technique. Nous avons commencé tôt et fini tôt, ce qui ne présente que des avantages. Nous apprécions de travailler avec des prestataires que nous connaissons et on ne se contente pas d'une position de maître d'ouvrage. Nous nous impliquons fortement à leurs côtés afin de livrer un produit qui soit conforme aux attentes de nos clients. »

ÉDITO



LA NEIGE, À L'INTERFACE DE LA MAGIE ET DU BUSINESS

« C'est encore la faute de la météo ! »
Le début de saison hivernale s'est annoncé difficile pour un certain nombre d'exploitants de basse et moyenne altitude, et rien n'est vraiment facile sur le marché des sports d'hiver en cette fin d'année 2016.

Nous partageons ce sentiment mais il faut quand même savoir relativiser ces débuts d'hivers chaotiques que nous vivons depuis trois ans.

Un travail de fond a été mené et, en attendant la poudre blanche, les efforts de diversification des activités hivernales prennent tout leur sens. Les VTT ont été ressortis, les chemins de randonnée redécouverts, les activités outdoor sont opérationnelles dans les stations ne pouvant produire suffisamment de neige.

En parallèle, la réflexion entamée depuis de nombreuses années sur une gestion plus fine des domaines skiables porte ses fruits : certaines stations proposent quand même du ski après s'être équipées d'enneigeurs, remplacé certains téléskis par des télésièges et préparé les pistes ainsi desservies pour le bonheur des skieurs...

La montagne reste un des terrains de jeu favoris des Français et les exploitants savent adapter leurs offres et trouver de nouvelles activités appréciées. La satisfaction du client final prévaut toujours ! Les stations doivent encore être meilleures quand les conditions sont plus difficiles et elles y parviennent. Au final la magie de la montagne fonctionne encore !

En 2016 nous avons réalisé de nombreux chantiers et, pour vous aussi, nos efforts de diversifications ont été payants. Vous pourrez les découvrir en feuilletant notre GMM Actus.

Nous vous souhaitons une bonne année pleine de succès et de neige.

Gilles Kraan Président

ACTUALITÉS

L'AFFAIRE CORSE, ÇA CONTINUE!

Comme prévu, après une première intervention l'automne dernier, la seconde tranche de travaux a été réalisée sur le télésiège débrayable de Capaghjolu dans la station familiale de Ghisoni en Haute-Corse. L'arrivée classique du télésiège tout en haut du domaine skiable a été remplacée par un lâcher sous poulie GMM provenant d'un télésiège démonté à Valmorel. La réception s'est faite en septembre et toutes les équipes n'attendent plus que la neige!



LE CORBIER JOUE LA CARTE DU RECYCLAGE



Le télésiège du Saut au Corbier est un appareil issu à 100% de l'économie circulaire et sa réalisation s'est avérée complexe. En effet, il a été construit à partir de pièces récupérées sur le télésiège du Saut démonté au Corbier (gare motrice et ligne) et sur le télésiège des Plattes démonté à Superdévoluy (lâcher sous poulie et potences) (voir « Chaises musicales à Superdévoluy »). Ce télésiège « débutants » permettra un retour station skis aux pieds depuis le nouveau départ du TSD de la Voie Lactée.

DERNIÈRE MINUTE

URGENCE À LA «FOLLYS»

Situation d'urgence à la station d'Abondance où le télésiège de l'Ecuelle, après 46 ans de bons et loyaux services, a été déclaré inapte à être utilisé. Afin d'assurer l'accès à 4 pistes préalablement desservies par l'ancien télésiège, l'exploitant a opté pour la construction d'un télésiège à enrouleurs. Réalisé en un temps record par GMM, ce nouvel équipement au doux nom prédestiné de Télésiège des Follys devait être opérationnel pour l'ouverture de la saison à venir. Mission impossible?



GMM a pourtant relevé le challenge. Le petit « plus » : ce télésiège a été dimensionné en prévision d'un futur allongement... à suivre dans notre prochain GMM Actus.

TRAVAUX

UN TÉLÉSIÈGE, SINON RIEN!

Avec leur rapport qualité-prix-service imbattable, les télésièges à pinces fixes continuent de répondre de manière plus que pertinente aux attentes de nombreux exploitants en quête d'optimisation et d'investissements rationnels. Pas de surprise donc à ce que, cet hiver encore, une dizaine d'installations nouvelles aient été mises en place sur les domaines skiables français. Le nouveau télésiège du Chaput à La Toussuire en fait partie (voir page 1), petit focus sur trois autres installations, également construites par GMM bien sûr!

Tignes en pince pour la nouvelle gare Mi7

Le nouveau télésiège des Almes s'intègre dans la restructuration d'une partie du front de neige (secteur Lavachet) et remplace 3 anciens télésikis situés à l'entrée de la station. C'est l'appareil parfait au regard du cahier des charges développé par l'exploitant. Il va desservir à la fois les pistes bleues et vertes ainsi que le snowpark situés de part et d'autre de l'arrivée et tournera relativement doucement afin d'embarquer le plus grand nombre de skieurs possible sur ses assises bicolores bleues et noires, signature désormais caractéristique de la plupart des installations GMM. L'appareil intégrant la nouvelle gare Mi7 a été commandé à l'issue de la saison dernière et sa mise en œuvre a été réalisée en co-traitance avec Ingelo qui a assuré le génie civil, le montage et la fourniture des pylônes.



- ▶ Station motrice tension aval Mini 7
- ▶ Station retour fixe amont
- ▶ Longueur: 572 m
- ▶ Dénivelée: 183 m
- ▶ Débit: 2100 sk/h
- ▶ Vitesse: 2,1 m/s
- ▶ 7 pylônes
- ▶ 82 sièges 4 places

La Norma mise sur la fiabilité



Particulièrement bien intégré au cœur de la forêt, le nouveau télésiège du Carrelet est installé sur le site d'un ancien appareil triplace démonté cet été. Positionné au niveau d'un emplacement stratégique, il permet aux skieurs d'accéder à la partie haute du domaine skiable via le télésiège GMM de Norma 2. La fiabilité était donc un critère particulièrement important et déterminant dans le choix du fournisseur.

Le nouveau télésiège dispose d'un tapis d'aide à l'embarquement et d'assises bicolores vertes et noires, tout comme celles qui équiperont également le télésiège de Norma 2 cet hiver, assurant une agréable continuité visuelle entre les deux appareils de ce secteur.

- ▶ Station motrice tension aval 7+
- ▶ Station retour fixe amont
- ▶ Longueur: 953 m
- ▶ Dénivelée: 454 m
- ▶ Débit définitif: 1500 sk/h
- ▶ Vitesse: 2,5 m/s
- ▶ 10 pylônes
- ▶ 90 sièges 4 places en débit définitif

Chaises musicales à Superdévoluy

Le nouveau télésiège du Génépi n'en est pas à son coup d'essai. En effet, après une première vie bien remplie à Saint Jean d'Arves où il œuvrait depuis 1994, l'équipement a été complètement rénové, reconditionné et mis aux normes 2016 par GMM pour être implanté à 2300 m, tout en haut de Superdévoluy, à la place d'un ancien télésiège (les Plattes d'Agnières). Conformément à la demande de la station – et aux attentes des pratiquants – cette nouvelle installation sera accessible à tous les skieurs dans le plus grand confort, avec de nouvelles assises rouges et noires.



- ▶ Gare motrice tension amont - Tripode
- ▶ Gare retour fixe aval
- ▶ Dénivelation: 275 m
- ▶ Longueur suivant la pente: 1146 m
- ▶ Débit définitif: 1590 P/h
- ▶ Vitesse: 2,3 m/s
- ▶ Nombre de véhicules: 110
- ▶ Nombre de pylône: 11

En parallèle, le télésiège des Plattes d'Agnières et le Télésiège Chaumattes II ont été reconditionnés et installés par GMM en bas de la station à la place du télésiège du Roc d'Aurouze (voir actualités « Le Corbier joue la carte du recyclage ») pour ne former qu'un seul télésiège rebaptisé Télésiège du Loup. Il permettra, dans le cadre du réaménagement de la zone, d'assurer la liaison « skis aux pieds » entre les secteurs de la Joue du Loup et la station de Superdévoluy, même en cas de vent. En parallèle, le solde du matériel a été réutilisé dans une autre station du groupe Maulin.

LABEL

AU DELÀ DE L'ORIGINE FRANCE GARANTIE

La marque « Origine France Garantie » a été créée en réponse à la demande des entreprises et aux exigences des consommateurs quant à l'origine des produits qu'ils utilisent ou consomment. Déjà engagé depuis de nombreuses années dans la mise en place d'un système de management de la qualité au travers de la norme ISO 9001 et une démarche environnement dans le cadre de la certification ISO 14001, GMM vient d'obtenir le label, suite logique de sa quête d'excellence.

Le constructeur a fait le choix de produire français, et ce bien au-delà du cahier des charges imposé par le label. En effet, pour pouvoir bénéficier de la marque « Origine France Garantie », il convient, notamment, que 50 % du prix de revient unitaire du produit soit français (Hors prestation : GC, montage, branchement électrique). Dans le cas des équipements GMM, plus de 80 % du matériel répond à ce cahier des charges et provient même de la région Rhône-Alpes.

Certains produits, comme le dernier enrouleur présenté aux exploitants à la fin de l'hiver dernier, peuvent même se prévaloir d'être 100 % français. « Les exploitants des stations françaises et les collectivités publiques sont très sensibles à cette démarche différenciante dans le secteur de l'aménagement de la montagne, précise Gilles Kraan. Cela permet en outre de mieux valoriser encore ce savoir-faire français donc nous sommes le porte-parole aussi bien dans l'hexagone qu'à l'international. »

Au delà de produire des pièces de qualité en France, de développer la transparence et la traçabilité des produits et des services, GMM s'est attaché à créer de véritables partenariats avec ses sous-traitants de proximité, ce qui lui permet d'être très réactif par rapport aux demandes clients, pour le SAV comme pour les appareils neufs.



« Nous avons engagé la démarche de certification en 2015, complète Gilles Kraan, car elle était très représentative de l'état d'esprit de l'entreprise qui positionne proximité, qualité et service comme des valeurs capitales. »

À l'issue de celle-ci, le bureau Véritas, organisme certificateur reconnu, a donc décerné à GMM le label Origine France Garantie en avril 2016 sur le dernier salon Mountain Planet à Grenoble !

RÉSEAU

LE CLUSTER MONTAGNE BOOSTE L'INNOVATION

On ne présente plus le Cluster Montagne, son dynamisme et les nombreuses actions qu'il mène en faveur de ses 211 entreprises adhérentes dans les domaines stratégiques que sont la performance, l'innovation ou encore le déploiement à l'international.



Membre du Cluster depuis sa création, GMM a encore renforcé ces derniers mois son implication au sein de cette structure phare. Ainsi, Gilles Kraan élu vice-président, siège au bureau du Cluster Montagne depuis juin 2015, en tant que président de la Commission Innovation et développement. Rencontres et tables rondes sur le thème du financement de l'innovation, appel à projets annuels Montagne Innovante et Internationale, Pitch'Inno en collaboration avec DSF, vitrine des innovations ou Think tank « La Montagne de Demain »... les initiatives ne manquent pas pour accompagner les adhérents dans leurs projets d'innovation.

Cette présidence témoigne, si besoin était, de la mobilisation permanente de GMM au service de l'éco-système de la montagne au sens large. Il est vrai que les enjeux sont de taille : développer, dans un environnement concurrentiel international très vigoureux, la compétitivité et l'efficacité des entreprises françaises de l'aménagement de la montagne.

INNOVATION

ENROULEUR GMM : SAISON 1

Le dernier né du bureau d'études de GMM a fait son entrée dans la cour des grands à l'occasion du salon Mountain Planet à Grenoble. Il aura fallu plusieurs mois d'études et d'essais pour mettre au point ce nouvel enrouleur qui multiplie les avantages parmi lesquels un meilleur confort d'utilisation pour le skieur, une maintenance réduite et un déplacement facile des pinces pour l'exploitant.

Au-delà de l'innovation, ce nouvel agrès correspond également au souhait de GMM de relocaliser dans des ateliers à proximité de Grenoble la fabrication d'un accessoire qui était jusqu'alors produit par un fournisseur extérieur.

**MÉCÉNAT**

SAUVEGARDER LA MÉMOIRE DE LA GLACE

Comprendre les climats passés permet d'anticiper les changements. Or, depuis plusieurs dizaines d'années, nous savons que les glaciers de montagne renferme la mémoire du climat et de l'environnement.

Face au recul inquiétant des glaciers, et afin de préserver cette mémoire, les laboratoires de glaciologie de l'Université Grenoble Alpes, du CNRS et de l'Université Ca' Foscari de Venise ont le projet de créer en Antarctique, dans une cave creusée sous la neige, un sanctuaire où seront stockées des centaines d'échantillons de carottes de glace en provenance du monde entier.

L'objectif est de constituer un patrimoine à destination des générations futures qui permettra aux scientifiques de continuer à conduire leurs recherches dans ce domaine.

Les premiers forages ont été réalisés au Col des Domes (Mont Blanc) en août 2016, les prochains le seront en 2017 dans les Andes. Confirmant son engagement sur les causes de la montagne et du climat, GMM a choisi de rejoindre cette grande aventure scientifique et humaine dans le cadre du mécénat d'entreprise.



BRÈVES DE COMPTOIR

François Paul confirme

Après quelques mois de stage chez GMM en 2013, un contrat en alternance qui lui a permis de se familiariser avec l'entreprise et ses produits, puis l'obtention d'un Master en génie-mécanique et Productique, François Paul a rejoint définitivement les équipes de GMM en juillet 2016 en tant qu'ingénieur au Bureau d'études. Originaire des Hautes-Alpes, habitué à la montagne et ses problématiques, il sera chargé de la conception et du calcul de produits et pourra également être votre interlocuteur lors du suivi d'affaires. Et en tant que passionné d'équitation, il ne fait aucun doute qu'il sera aussi à cheval sur la réglementation...



Retrouvons-nous à Alpipro...

Nous vous donnons rendez-vous les 20 et 21 avril prochain sur notre stand au salon Alpipro à Chambéry. Toute notre équipe sera à votre disposition pour vous présenter les dernières innovations, vous accompagner dans la concrétisation de vos projets et préparer avec vous la saison prochaine dans les meilleures conditions. Exceptionnellement cette année, les dates ne sont pas tout à fait calées sur l'anniversaire de Gilles (NDLR: c'est le 23), mais on pourra anticiper de quelques jours!...



... Et à InterAlpin



Nous participerons également au salon InterAlpin, le grand rendez-vous autrichien qui se tiendra à Innsbruck du 26 au 28 avril. Une occasion de promouvoir le savoir-faire français au-delà des stations de l'hexagone mais

également de poursuivre et renforcer le développement international que nous avons engagé avec succès depuis plusieurs années: GMM réalise qu'aujourd'hui 3% de son chiffre d'affaires à l'export.

Bonne nouvelle pour les retardataires!

Le dispositif fiscal de suramortissement a été prolongé jusqu'au 14 avril 2017. Il est applicable aux remontées mécaniques pour certaines parties de l'équipement et se monte à 40% de la valeur du matériel concerné. Une opportunité à saisir et qui va permettre d'anticiper certains investissements dans des conditions très intéressantes. Seule contrainte: les commandes doivent être passées très rapidement! Renseignez-vous vite sur les conditions de ce dispositif auprès de votre expert-comptable.



INTERVIEW

DANS CERTAINS CAS, LA PEINE CAPITALE EXISTE TOUJOURS!

Passionné de montagne tout autant que de justice, Jacques Dallest, le nouveau Procureur Général de Grenoble, multiplie les initiatives pour rapprocher les deux univers, favoriser les échanges et susciter réflexion et prise de conscience. Il s'est prêté au jeu de l'interview du GMM Actus pour nous confier sa vision de la responsabilité en montagne et ses projets.

GMM Actus: En arrivant à Grenoble, vous avez inscrit la montagne parmi vos priorités d'action. Les constructeurs de remontées mécaniques et les exploitants de stations n'iraient-ils pas assez loin en matière de sécurité?

Jacques Dallest: Il existe un paradoxe dont il faut avoir conscience: nous sommes dans une époque qui revendique plus de sécurité et en même temps plus de liberté! Mais, plus on sécurise, plus on rehausse le seuil d'exigence du pratiquant avec un effet pervers qui est une certaine forme de déresponsabilisation de ce dernier. On ne peut donc pas poser la problématique en terme de « plus » ou « moins » de sécurité. Les professionnels aimeraient qu'on leur donne des règles précises, mais ce n'est pas possible. Mettre du rationnel dans l'irrationnel c'est toujours dangereux. En montagne, il faut accepter la diversité des facteurs, et se méfier des certitudes.

GMM Actus: À quelles problématiques les stations sont-elles confrontées en matière de responsabilité?

Jacques Dallest: Si on veut élargir la clientèle, on est obligé d'augmenter la sécurité pour accueillir de nouveaux pratiquants car c'est ce qu'ils demandent. L'évolution du matériel vers plus de technicité permet d'acheminer ces skieurs de manière plutôt confortable vers des zones où le risque peut s'avérer important en termes de pratique. La montagne est un lieu de partage où tout est possible, l'exploitant doit organiser les espaces, gérer les flux voire les séparer selon les clients et/ou leur niveau (débutant, skieurs de bon niveau, snowboarders, etc.). Et nombre d'entre eux n'ont pas une bonne connaissance de la montagne. Le lien contractuel avec l'exploitant engendre des obligations, ce dernier doit assumer d'emmener des débutants dans des zones difficiles.

GMM Actus: De quelle manière les responsabilités peuvent-elles être engagées?

Jacques Dallest: Il convient de faire la différence entre une personne physique et une personne morale. La responsabilité d'une personne physique, auteur indirect du dommage, peut être engagée en cas de faute lourde ou caractérisée, alors que dans le cas d'une personne morale, une faute légère suffit. Et parmi les peines encourues, il y a la possible dissolution de la personne morale ce qui équivaut pour elle à la « peine capitale ». Il faut également avoir conscience que, à la suite d'un accident, et indépendamment du jugement, la procédure pénale peut durer plusieurs années et il faudra porter le poids de la contre-publicité pendant tout ce temps.

GMM Actus: On a tendance à opposer la responsabilité du pratiquant à celle du constructeur ou de l'exploitant...

Jacques Dallest: La responsabilité de l'exploitant dans la phase de transport se réfère à une obligation de résultats. En revanche, dans la phase d'accès à ce moyen de transport, c'est à dire embarquement et débarquement, là où il y a une action propre du pratiquant, elle s'examine en termes d'obligation de moyens plutôt que de résultats. Dans le cas du télésiège, nous sommes dans une obligation de résultats une fois que le passager est embarqué.



GMM Actus: Et ce quel que soit le niveau du pratiquant?

Jacques Dallest: Pas tout à fait. Dans le cas des enfants par exemple, le niveau de vigilance doit être renforcé et l'exigence en matière de sécurité également. On voit apparaître la notion « d'obligation de moyens renforcés » pour les enfants. Le comportement humain reste sous la responsabilité de l'utilisateur mais inciter les pratiquants à avoir un comportement normal et adapté relève de la responsabilité de l'exploitant ou du constructeur, d'où l'importance des actions de sensibilisation.

GMM Actus: Vous considérez donc que la meilleure approche est celle de la sensibilisation?

Jacques Dallest: Je suis effectivement très engagé sur cette voie et je considère que les échanges entre magistrats et professionnels de la montagne participent de cette démarche. Quand l'accident arrive, c'est trop tard, on touche du doigt la portée de nos actes. Personne ne peut se penser à l'abri dans la chaîne de responsabilité.

GMM Actus: Vous avez déjà participé ou été à l'initiative de rencontres entre professionnels de la justice et professionnels de la montagne. Quel est votre prochain projet?

Jacques Dallest: Nous avons effectivement organisé à Chamonix il y a un an, puis à Annecy il y a quelques semaines, des échanges articulés autour de cas pratiques. Les participants – juristes, avocats, magistrats, étudiants, professionnels de la montagne – sont bien plus impliqués lorsqu'il s'agit d'un cas concret. Le groupe d'experts dont je fais partie, avec Alain Duclos, expert auprès de la cour d'Appel de Chambéry et spécialiste des avalanches, Erik Decamp et Alexis Mallon, guides de haute montagne, projette d'organiser une nouvelle soirée de ce type à Grenoble. L'objectif est de reconstruire « en live » une audition d'un encadrant (guide, moniteur) par un enquêteur du PGHM en s'inspirant d'une affaire réelle. Puis on enchaînera avec les questions de la salle et un débat. On travaille sur la prise de conscience du risque et surtout on s'inscrit dans une dimension préventive. Cette soirée, ouverte au grand public, devrait se tenir le 18 janvier 2017 à Grenoble.



GMM
Constructeur d'avenir

Gimar Montaz Mautino

10, rue de Brotterode • 38950 Saint-Martin-le-Vinoux
Tel: +33 (0)4 76 40 80 05 • Fax: +33 (0)4 76 40 34 60

www.gmm-france.com

PERMANENCE HIVERNALE

Du 17 décembre 2016 au 23 avril 2017:
vous ne serez pas seuls!

Nos techniciens sont à votre écoute
7 jours sur 7 pour intervenir et vous
dépanner dans les plus brefs délais.
Un seul numéro pour nous contacter:
04 76 40 80 05.



Imprimé sur papier 100% recyclé.